

Dossier

La lecture... suite

Les articles qui constituent ce dossier complètent ou illustrent les thèmes abordés dans le dossier Lecture du n° 2 de *Connaissances Surdités*.

L'enfant sourd entrera d'autant plus aisément dans la lecture qu'il disposera d'une langue structurée et riche. L'ambition du LPC est de rendre accessible à l'enfant la totalité du message oral, et donc de lui permettre d'aborder la lecture avec le même bagage linguistique que l'enfant entendant.

L'ambition du FCSC que décrivent B. Charlier et C. Hage, est de faciliter l'installation du LPC, pour les parents comme pour l'enfant. Il offre de la souplesse, de la convivialité quand les parents peinent à coder de manière continue. Il donne à l'enfant la possibilité de s'exprimer. Christiane Fournier nuance le débat sur langue signée - langue des signes, abordé dans l'article de F. Trimoreau-Madec. La langue signée peut être « recevable » ou « catastrophique » suivant la personne qui l'utilise. Quant à la lecture du chinois, souvent citée par les partisans de la méthode idéovisuelle (accès au sens sans passer par la phonologie), il était tentant d'aller y voir de plus près...

Le Français Complet Signé Codé

PAR BRIGITTE CHARLIER ET CATHERINE HAGE

Créé à l'initiative de parents soucieux de jouer pleinement leur rôle de parents d'enfants sourds, le centre Comprendre et Parler de Bruxelles a toujours voulu donner une place prépondérante à la famille comme partenaire privilégié du développement affectif et linguistique, comme espace d'épanouissement et de développement de compétences.

Les limites de l'oralisme

En 1980, l'équipe du centre avait constaté les limites et les avantages consécutifs à 20 ans de pratique oraliste jointe à une pratique intensive de la méthode verbo-tonale. De nombreux jeunes sourds, au terme de leur scolarité, présentaient des difficultés inadmissibles compte tenu de l'ampleur des efforts réalisés par tous les partenaires impliqués : enfants, parents, professionnels. Les avantages de la méthode verbo-tonale (qualité de parole et de voix) paraissaient dérisoires voire futiles à côté des carences présentées par les jeunes sourds (isolement, troubles du comportement, illettrisme, difficultés de mémorisation et de conceptualisation...)

Le LPC

Le LPC, qui commençait à cette époque sa percée en France semblait pouvoir offrir une réponse valable à un certain nombre de problèmes et questions rencontrés : langue des parents entendants rendue visuellement accessible, importance donnée aux échanges naturels, développement des habiletés en lecture, connaissance approfondie du Français... Le LPC fut donc adopté comme

outil d'acquisition de la langue parlée, langue majoritaire de la famille de l'enfant sourd ; il fut, à ce titre, fortement préconisé auprès des parents. Cependant la question de l'accès précoce à un système d'expression efficace et plaisant pour l'enfant ne s'en trouvait pas pour autant résolue.

Le LPC ne permet pas, en effet, de garantir un accès précoce à l'expression de la langue parlée (par exemple entre 1 et 3 ans), rien ni personne ne pouvant, à priori, déterminer sans risque de se tromper, que l'enfant, même équipé d'un implant cochléaire, sera intelligible...un jour. Le LPC n'apporte donc pas forcément à l'enfant sourd un moyen d'expression adéquat, précoce et immédiat, avec pour conséquence possible un décalage ou un retard d'expression dans le cas où l'enfant n'est pas ou peu intelligible (Nash, 1973 ; Mohay, 1983, Ryalls, Auger & Hage, 1994). C'est la raison pour laquelle l'équipe du centre s'est tournée aussi vers le vocabulaire signé puisé dans la langue des signes.

Le Signe

Contrairement à l'opinion généralement répandue (Bates et al, 1983 ; Schwam, 1980), plusieurs études relèvent que, à part de rares cas d'isomorphisme visuel entre le signe et l'objet qu'il représente, le signe n'offre à l'enfant aucune voie d'accès direct ou indirect à la prise de sens (Meier, 1981, 1987). L'idée que le signe est facile à comprendre parce qu'il serait iconique (sens « transparent ») est naïve et non vérifiée. Bien au contraire,

Dossier

l'analyse étymologique des langues des signes montre, universellement, une tendance à évoluer au fil des générations vers une opacité (sens caché) de plus en plus importante de la signification au profit de la formalisation (paramètres de formation des signes).

Par contre, étant très tôt imitable ou reproductible par l'enfant, dès l'âge de 8-9 mois, le signe intéresse l'enfant (ex: « au revoir ») qui l'isole et le capte aisément dans une forme globale. Une explication possible de cet état de fait consisterait à dire que le vocabulaire signé (contrairement à la forme parlée) est plus facile à isoler ou à percevoir, notamment en tant que forme motrice imitable et utilisable par l'enfant.

Cette caractéristique fait de chaque item signé un élément de la plus haute importance. En effet, une fois qu'il a, d'un point de vue cognitif, établi le lien entre le signifiant (le signe) et le signifié (l'objet ou l'action qu'il représente), l'enfant peut exprimer manuellement/visuellement les concepts et s'insérer ainsi dans la conversation en tant qu'acteur de communication. Cette étape est fondamentale car l'enfant qui s'exprime (dans ce cas-ci au moyen de signes) permet aux parents de s'ajuster et d'offrir un message linguistique optimal tant en contenu qu'en degré de difficulté dans la zone de développement proximal propre à l'enfant (cf. Vigotsky).

Bien sûr cela ne suffit pas, notamment lorsque des objectifs ambitieux sont poursuivis tels que l'acquisition de la lecture et de la forme écrite d'une langue parlée ou le développement de l'autonomie de communication dans une société majoritairement entendante.

Face à ces constatations de base, quelques postulats ont servi de catalyseur de changement pour l'équipe de Comprendre et Parler. Une démarche tout à fait particulière a en effet été adoptée à Bruxelles, sur base des 5 convictions suivantes :

1. L'enfant sourd a le même potentiel lin-

guistique que n'importe quel autre enfant. Dans cette perspective, il est de la responsabilité de chacun de tout mettre tout en oeuvre pour prévenir les déficits ou retards linguistiques consécutifs à la surdité.

2. L'enfant sourd doit impérativement être exposé à une langue complètement accessible c'est à dire présentée visuellement et sous une forme complète.

3. Une langue n'est pas seulement un système de communication ; c'est aussi un système linguistique complexe et formalisé entre humains qui obéit à un certain nombre de règles strictes qui doivent être respectées.

4. Une première langue s'acquiert dans le cadre d'interactions ; il est donc indispensable de maintenir le cadre naturel des interactions avec le jeune enfant.

5. La première langue doit toujours être la langue de la famille. Ce postulat est d'application, que les membres de la famille soient sourds ou entendants. Dans le cas de parents sourds pratiquant la LS, il leur est conseillé de l'utiliser avec l'enfant. Le LPC est introduit par l'équipe de professionnels. L'expérience montre que les enfants parviennent ainsi à un bilinguisme satisfaisant.

Depuis 20 ans, dans le respect de ces 5 postulats, l'équipe du centre Comprendre et Parler utilise et préconise auprès des parents entendants un système appelé FCSC (Français Complet Signé et Codé) que l'on pourrait qualifier de « *système visuel dynamique d'aide à l'acquisition d'une première langue parlée* ».

Le FCSC consiste à utiliser le LPC dans toutes les interactions avec l'enfant, tout en le ponctuant de signes empruntés au lexique de la langue des signes selon un processus adaptatif simple et rigoureux (voir encadré).

FCSC et Français Signé

Le FCSC n'a rien de comparable avec le Français Signé (souple ou strict) qui consiste, pour le locuteur, à prononcer

des phrases en Français tout en s'accompagnant manuellement de signes et/ou de dactylogogie. On cerne maintenant bien les limites et inconvénients du Français Signé qui n'offre en aucun cas à l'enfant une présentation visuelle complète du français. L'enfant dispose, sous forme visuelle, d'un pidgin qui ne respecte pas les règles grammaticales de la langue de référence (ex: « nous dormons » est perçu visuellement sous forme de deux concepts : nous et dormir). L'enfant ne dispose donc d'aucune information concernant la forme phonologique (le mot « dormir » est constitué des syllabes DOR et MIR) ou la morphosyntaxe du français (la syllabe MON indique que c'est moi et les autres qui sont impliqués dans l'action de DOR/MIR). Tout au plus peut on dire qu'en Français Signé l'ordre du français est potentiellement respecté, pour autant que le locuteur utilise le français signé dans sa forme stricte, ce qui se révèle épuisant... et rarement respecté.

FCSC et LPC

Dans le FCSC, tout au contraire, l'objectif est de passer le plus rapidement possible au LPC seul, garant d'un accès visuel à tous les composants du français, d'ordre phonologique et morphosyntaxique. On donne à l'enfant, dès la première phrase qui lui est adressée, tous les indices nécessaires à la construction de sa première langue, tout en se permettant une étape intermédiaire qui sera fonction de l'intelligibilité de sa parole. L'apprentissage du FCSC doit donc impérativement débiter par l'acquisition des clés du LPC. Une fois cette étape franchie, le locuteur, parent ou professionnel, insèrera des signes dans ses phrases codées (voir encadré).

De nombreuses familles se sont déclarées satisfaites de cette forme d'inclusion progressive des signes dans leurs messages, particulièrement compatible avec le stress et les premiers découragements qui entourent la période de découverte du handicap et le début de la prise en charge (ré)éducative.

Lorsque le FCSC est utilisé intensive-

DOSSIER : La lecture

ment, il permet à l'enfant de passer d'une attention visuelle large stimulée par l'emploi de signes à une attention restreinte aux lèvres qui prononcent. L'utilisation du LPC pour les mots fréquemment répétés tels que les articles ou les prénoms des enfants permettent à ceux-ci de s'imprégner progressivement des clés. Au départ, ils peuvent être plus attentifs aux mains qu'à la bouche et montrer une assimilation des clés du LPC à des signes sans rapport avec l'image labiale. A ce stade néanmoins, l'attention de l'enfant qui se porte sur le parent qui communique constitue un encouragement positif non négligeable pour l'adulte. Peu à peu, l'enfant découvre les correspondances main-bouche attachées au LPC et apprend à observer les lèvres. Il peut constater, parfois très précocement l'équivalence sémantique entre mot codé et mot signé, l'image labiale restant identique. Il manifeste alors explicitement la connaissance de cette double correspondance, par exemple en confirmant par un signe la compréhension d'un mot codé ou inversement.

Tout en maintenant toujours une image visuelle complète de la langue, le FCSC permet de doser le degré de difficulté selon les aptitudes personnelles de l'enfant liées à l'âge, l'importance de la perte auditive, la compétence linguistique ou expressive, etc.

Le FCSC a maintenant largement fait ses preuves. Dès que l'enfant a atteint une

intelligibilité suffisante pour s'insérer dans des conversations avec son entourage parlant le français, le FCSC fait place au seul LPC et à ses nombreux avantages maintenant bien étayés par des recherches scientifiques. On constate,

Les études de plus en plus nombreuses et publiées dans un cadre scientifique montrent que les enfants exposés au FCSC développent des compétences élevées en compréhension (Périer, Charlier, Hage & Alegria, 1990), en lecture (Leybaert et Lechat, 1998), en morphosyntaxe (Hage, 1995) et que les représentations des mots dans la tête des enfants sont complètes et isomorphes à celles des enfants entendants du même âge (Charlier et Leybaert, 2000). On constate aussi un impact non négligeable du système sur le développement des compétences cognitives telles que la mémorisation. Ainsi, des enfants exposés au FCSC développent-ils spontanément des mécanismes efficaces de mémorisation qui impliquent des représentations phonologiques de la langue française (Charlier, 1994). Ainsi se voit donc contournée voire résolue la problématique question de la mémoire verbale des enfants sourds, souvent décrite comme drastiquement déficitaire.

Oser passer au LPC

En conclusion, le FCSC est un outil puissant, qui a démontré ses effets sur le plan clinique et qui, fait important à nos yeux, répond aux besoins tant des enfants que des familles des enfants sourds. Ce n'est pas un outil de remédiation, c'est un outil catalyseur d'un développement naturel des compétences linguistiques des enfants sourds, dans le plaisir et la spontanéité. Un des écueils le plus courant du FCSC réside dans le fait que le locuteur ne « passe » pas au LPC. Et pour adopter le FCSC, il

Avantages du LPC	Inconvénients des signes
Permet une perception complète de la parole avec effets positifs sur l'acquisition du français (vocabulaire, grammaire, lecture et écriture) ; il est rapide et facile à apprendre	N'apportent pas d'information à propos du français (manière de prononcer, grammaire, petits mots, conjugaison...) ; l'apprentissage des signes est long... et jamais terminé
Permet d'apprendre à lire et à écrire selon les mêmes procédures que l'enfant entendant	Risque de se trouver sans cesse « en panne de signes » ; certains mots n'ont pas de signes
Permet de tout dire sans jamais être limité (ex : prénoms, expressions, mots rares...)	Pas de liens avec la lecture et l'écriture si ce n'est selon une procédure globale, relativement peu efficace à long terme
Inconvénients du LPC	Avantages des signes
Ne permet pas de garantir que l'enfant va avoir la possibilité de s'exprimer, même s'il comprend bien ; n'aide pas à bien prononcer	Les signes sont faciles à imiter ou à reproduire ; ils sont donc utilisables rapidement par l'enfant lorsqu'il veut communiquer efficacement. Ils intéressent l'enfant dès le départ
Le risque existe que l'enfant ne soit pas intelligible, ne puisse pas se faire comprendre et se démotive à communiquer. Les parents risquent de ne pas pouvoir se représenter exactement ce que l'enfant comprend puisqu'il peut y avoir communication à sens unique	L'enfant peut s'exprimer, les parents le comprennent et peuvent ajuster leurs commentaires en fonction de ce que l'enfant exprime

sans exception aucune, que dès que l'enfant peut exprimer un mot de manière intelligible, il abandonne spontanément la forme signée de ce mot en expression. L'objectif d'aboutir à une expression sans limite de l'enfant est donc atteint, d'abord en lui garantissant une expression signée, ensuite en lui permettant de développer une parole la plus intelligible possible, mais à son rythme et selon ses compétences

Dossier

Témoignages de parents et de professionnels

La maman de Tim :

« Notre fils Tim avait un an quand nous avons eu la confirmation de sa surdité, à cette époque, sévère. Nous avons choisi le mode de communication orale en langue française qui nous a semblé le plus approprié à son tempérament sociable et à des possibilités futures de choix professionnels plus étendus. Nous avons donc appris le LPC.

Sa compréhension s'est développée dans les mois qui ont suivi, contrairement à sa production. Il voulait parler mais il n'y parvenait pas. Tim est devenu sourd profond. De plus, avec un mot au sens trop abstrait, un codage uniquement en LPC ne lui permettait pas assez rapidement d'en comprendre le sens et de l'employer. Nous sentions sa frustration. Nous avons donc utilisé le FCSC.

Ce fut un véritable tremplin pour Tim. Il s'appropriait rapidement les signes et leurs sens. Nous avons remarqué avec

quel plaisir il s'est mis à pouvoir communiquer avec nous. De plus les signes l'aidaient à prononcer les mots. Je me souviens du premier : le « *ballon* ». Combien d'heures à jouer au ballon et à dire ce mot en codant sans jamais l'entendre de sa bouche ! Dès que nous lui avons signé, Tim l'a utilisé. Sa joie de nous inviter lui-même à jouer au ballon l'a amené à oraliser ce mot. La liste s'est allongée au fil du temps. Le FCSC lui a donc permis d'élargir ses connaissances et de pouvoir les exprimer quasi immédiatement.

Mais avoir recours au FCSC nécessite une attention particulière. En effet, dès que nous sommes certains de la compréhension totale du signe, autrement dit dès qu'il l'utilise même hors de son contexte (jardin public) et nous explique dans un supermarché sa hâte que les courses soient finies pour aller jouer au ballon, alors, nous ne signons plus le mot ballon, mais nous le codons pour favoriser sa

lecture labiale et véhiculer une parole complète en langue française ».

Le papa de Tim :

« Le FCSC est un outil d'apprentissage qui demande une gymnastique mentale complexe. Le LPC est facile à apprendre mais sa pratique fluide est longue à acquérir. Le va et vient entre le signe et le code rendait mes conversations avec Tim fastidieuses au point qu'il s'en désintéressait très vite, me plantant là, la main près du visage, l'index levé. Sa mère, son orthophoniste et sa codeuse pratiquant le FCSC, j'ai opté pour le LPC. J'ai pu ainsi rendre mon codage plus fluide et Tim ne fuit plus mes conversations ».

Propos recueillis par Françoise Trimoreau-Madec

Il y a deux ans, après une formation avec Catherine Hage, notre équipe décidait d'inscrire le FCSC dans son projet institutionnel. Récemment, en vue de ce témoignage, toute l'équipe a tiré un premier bilan de l'utilisation du FCSC.

Appréciation positive, sans réserves aucunes, quant à la pertinence de l'outil qui est venu à point nommé servir un projet linguistique, dont on pourrait ainsi hiérarchiser les différents composantes :

- au cœur du projet, l'acquisition de la langue française orale et écrite
 - pour rendre accessible à l'enfant sourd la modalité orale de cette langue : le LPC
 - pour favoriser la communication interpersonnelle pendant les premières années : l'utilisation de signes, que l'enfant peut s'approprier immédiatement.
- Nous utilisons donc le FCSC dans un projet unilingue, dans lequel tous les moyens de visualisation ont leur place, le FCSC permettant justement de mieux savoir quand utiliser l'un (le LPC) et quand utiliser l'autre (le signe) en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.
- Appréciation plus mitigée quant à la mise en œuvre.

Convaincus que le développement linguistique se fait avant tout en situation naturelle de communication, au gré de multiples interactions avec l'entourage, nous travaillons - autant que possible - dans une grande proximité avec les parents des jeunes enfants que nous suivons et nous essayons d'utiliser des outils de communication communs. Dès lors que la surdité est importante, nous proposons donc aux parents le FCSC et nous assurons des formations individuelles et collectives.

Nous avons constaté que certains parents ont plus de facilité que d'autres à s'approprier l'outil. Pour certains, habitués à parler vite à leur enfant, l'effort de réflexion nécessaire - surtout au début - est rebutant. D'autres n'investissent pas le FCSC car ils craignent que les signes détournent leur enfant de la communication orale.

Du côté des enfants, nous avons observé trois cas de figure :

- des enfants qui sont passés très vite du FCSC au LPC, mais certains continuent à utiliser quelques signes de temps en temps
- des enfants qui ont eu un bénéfice évident du FCSC

■ des enfants qui en auraient sûrement bénéficié mais pour qui la mise en œuvre à la maison n'a pas été possible.

Lorsque nous utilisons principalement le LPC et un peu de français signé (c'est-à-dire avant de pratiquer le FCSC), nous constatons que la dissymétrie entre la réception et l'expression était un problème réel, même si certaines personnes trouvent spontanément avec le LPC une communication de qualité, même avec de très jeunes enfants.

Nous concevons aujourd'hui le FCSC comme un moyen passionnant d'aider un enfant sourd à entrer à son rythme dans la communication orale.

Quant à la communication signée, cette familiarisation précoce nous paraît extrêmement intéressante, et de nature à favoriser d'éventuelles passerelles vers un projet différent à un moment ou un autre de la vie de l'enfant.

Françoise TRIMOREAU-MADEC
 Chef de Service au SSEFIS les Rochettes
 23 Chemin du Moulin des Rochettes
 44300 NANTES
 Email : ssefis.arplies@mageos.com

DOSSIER : La lecture

convient donc de ne pas oublier de s'attarder encore à une démarche : celle d'oser passer au LPC.

Nombreux sont encore les utilisateurs du FCSC qui craignant de laisser l'enfant sans compréhension, voulant à tout prix offrir à l'enfant l'accès au sens du message, lui refusent l'étape de le laisser découvrir les clés du LPC. Ces personnes « s'attardent longuement à l'étape du signe ». Un minimum d'introspection est alors nécessaire pour pouvoir observer délibérément que l'utilisation excessive des signes est, dans ce cas, le reflet d'un manque de confiance que l'on ressent dans les capacités de l'enfant sourd. ♦

Centre Comprendre et Parler
1200-Bruxelles, Université Libre de
Bruxelles, 1050-Bruxelles

Leybaert, J. & Charlier, B.L. (1996) : *Visual speech in the head: The effects of Cued Speech on rhyming, remembering and spelling*, *J. of Deaf Studies and Deaf Education*, 1, 234-248.

Charlier B.L. (1994) : *Le développement des représentations phonologiques chez l'enfant sourd : étude comparative du Langage Parlé Complété avec d'autres outils de communication*, Thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles.

Hage, C. (1994) : *Développement de certains aspects de la morphosyntaxe chez l'enfant à surdité profonde : rôle du Langage Parlé Complété*. Thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles.

Charlier, B.L. (1992) : « Complete Signed and Cued French »: *An original signed language-Cued Speech combination*. *American Annals of the Deaf*, 137, 331-337.

Suite de la bibliographie sur le site
www.acfos.org

Les équipes des établissements qui se sont formées au FCSC peuvent nous envoyer leurs témoignages sur :

www.acfos.org